

Un Comité exécutif national (NEC) du Social democratic front va se tenir le 12 juin 2021.

Fait rarissime, cela va faire trois fois en l'espace de quelques mois pour statuer sur les querelles qui minent le parti et surtout revenir éventuellement sur l'affaire du vice-président national, Joshua Osih. L'information est contenue dans un communiqué signé le 4 juin par le secrétaire général, le sénateur Jean Tsomelou qui nous informe d'ailleurs que les assises vont se tenir au siège du parti à Yaoundé et seront présidées par le chairman John Fru Ndi. Selon ce même document cette session du NEC «est élargie aux maires, députés et sénateurs». Et la présence de tous est « obligatoire ».

Si les convocations sont données, l'on note qu'aucune précision n'est faite pour ce qui est des sujets inscrits à l'ordre du jour. Mais d'une oreille, l'on apprend que «cette assemblée pourrait être décisive pour l'avenir du Sdf. L'on attend la réaction du chairman qui est resté silencieux depuis le début des guerres de rivalité entre les cadres du parti. On attend également des précisions sur sa retraite politique annoncée le 11 février 2021, le président du parti de la balance devrait y donner une date officielle de son retrait. L'autre point et pas des moindres, c'est la décision de la cellule juridique du parti saisie dans l'affaire d'exclusion de Joshua Osih », nous a soufflé dans les rangs du Sdf.

Il faut peut-être y revenir, C'est depuis quelque temps que le Sdf traverse une crise. En plus,

des échecs électoraux et du conflit dans son fief du Nord-ouest et du Sud-ouest, le parti fait également face à des guerres de leadership entre ses cadres qui ont certainement tous l'ambition de succéder au chairman John Fru Ndi. Des candidatures ont déjà été officiellement déclarées. Il s'agit entre autres du député Joshua Osih, vice-président du Sdf, du pasteur Kennedy Ejacha, cadre du parti.

La rencontre houleuse du 8 mai 2021

Le samedi 8 mai 2021, le président national du Social democratic front, Ni John Fru Ndi, avait présidé à Yaoundé un comité exécutif avec à l'ordre du jour, un dossier très sensible, notamment la procédure d'auto exclusion du vice-président national, et député de Wouri Centre et Manoka, Joshua Osih, initiée par le comité exécutif régional du Sdf pour le Littoral, tenu le 21 mars 2021.

On pouvait lire dans les résolutions finales :

« LE COMITÉ EXÉCUTIF RÉGIONAL SDF LITTORAL :

- 1°) Se félicite de la participation massive des membres statutaires venus des différentes coordinations départementales du littoral.
- 2°) Dénonce La gestion calamiteuse de la campagne de l'élection présidentielle de 2018 par l'Hon. Joshua OSIH NABANGUI assortie d'une lettre de félicitation à son adversaire candidat du RDPC alors que le parti dénonçait et continue de dénoncer les fraudes massives qui ont émaillé le processus.
- 3°) Dénonce sa participation à la cérémonie de prestation de serment du candidat du RDPC (après le présidentielle de 2018 à laquelle Joshua était lui-même candidat contre Paul Biya, ndlr).
- 4°) Dénonce la non production par ce dernier, d'un rapport complet (d'activités et financiers) de la gestion de l'élection présidentielle de 2018 pourtant plusieurs fois exigé par des résolutions de différents NEC ainsi que le rapport des élections municipales et législatives de février 2020 dont il s'est approprié la gestion unilatérale malgré la commission mise sur pied par le Président National.
- 5°) Dénonce sa rébellion contre les résolutions du NEC du 13 mars 2021 à travers l'organisation d'une campagne médiatique pour démontrer qu'il a eu raison de signer cette pétition en défiance du NEC et au grand mépris de la base».

Et la résolution de conclure par une sentence que ce parti n'a plus prise depuis une dizaine d'années : « Par conséquent, le comité exécutif régional :

- Se désolidarise de tous les actes et comportements antiparti ci-dessus évoqués posés par l'Hon. Joshua OSIH NABANGUI.
- Constate l'auto exclusion de l'Hon. Joshua OSIH NABANGUI du parti conformément

aux dispositions de l'article 8.2 des statuts du SDF ».

Retour sur les faits

Le député de Wouri Est, Jean Michel Nintcheu, par ailleurs président régional du Sdf pour le Littoral, accusait personnellement ce candidat malheureux à la présidentielle de 2018, d'avoir pactisé avec le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc). « Osih c'est un petit mafieux. Je vais vous faire une révélation. Je n'ai pas l'habitude de parler. Que Osih vous dise, 4 jours avant l'élection présidentielle, ce qu'il faisait au Cabinet civil. Ce qu'il faisait, qui est-ce qu'il a rencontré, dans quel contexte, qui était l'adversaire à abattre ? Combien est-ce qu'il a reçu pour mettre les gens dans les bureaux de vote ? Pour jouer au partenaire de Monsieur Biya », déclarait Jean Michel Nintcheu sur les antennes de Radio Equinoxe le 16 mars 2021. Ajoutant en outre : « Je suis prêt à tout moment à faire une confrontation avec Osih. D'ailleurs depuis 3 ans, on demande à Osih de faire le rapport de l'élection présidentielle 2018, il ne l'a pas fait. S'il l'avait fait, 3 ans après, on ne continuerait pas à lui demander de le faire. Osih a trahi tout le peuple camerounais, il a trahi la confiance que nous avons placée en lui en 2018 en prenant l'argent à l'adversaire pour se faire laminer dans les élections. Osih a trahi la confiance du peuple Camerounais. C'est pour cela que Osih ne vaut même plus le prix du papier sur lequel est écrit son nom... »

L'affaire a fait l'objet de vives discussions à ce comité exécutif national. Finalement, le dossier a été jugé recevable, et transmis à la cellule juridique pour examen au fond. Avec trois semaines pour remettre sa copie.

Selon les informations de La Nouvelle Expression, le 4 juin 2021, les membres de la cellule juridique ont entendu Jean Michel Nintcheu en sa qualité de président régional du Sdf pour le Littoral, et Joshua Nambangui Osih, l'accusé. Un cadre du parti de la balance explique que la cellule juridique donne seulement un avis sur le côté juridique du dossier. C'est aux membres du comité exécutif national que reviendra le dernier mot. L'un des plus brûlants dossiers que le Chairman n'a plus gérés dans son parti depuis plus d'une dizaine d'années.

La Nouvelle Expression